

- Mise en paiement de l'acompte sur dividende de 0,20 € par action le 16 octobre 2019
- Option pour le paiement en actions de l'acompte sur dividende au prix d'émission des actions nouvelles de 14,99 € après application d'une décote de 5% et portant jouissance immédiate
- Période d'option pour le paiement en actions du 20 septembre 2019 au 10 octobre 2019

Le Conseil d'Administration du 11 septembre 2019, après avoir constaté que les conditions de licéité prévues à l'article L. 232-12, al. 2 du Code de commerce étaient réunies et que les Commissaires aux Comptes avaient émis un avis favorable, a décidé de verser un acompte sur dividende de 0,20 € par action au titre de l'exercice 2019. En application de la 5<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 mai 2019, chaque actionnaire bénéficie d'une option entre le paiement, soit en numéraire, soit en actions nouvelles, de l'acompte sur dividende lui revenant.

La mise en paiement de l'acompte sur dividende de 0,20 € par action est prévue le 16 octobre 2019.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement de l'acompte sur dividende en actions devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du 20 septembre 2019, date d'ouverture de la période d'option, et jusqu'au 10 octobre 2019 inclus. Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option d'ici le 10 octobre 2019, l'acompte sur dividende sera payé uniquement en numéraire.

Chaque actionnaire recevra par courrier une lettre d'instructions sur laquelle figure le nombre d'actions auquel il peut souscrire. Celle-ci lui est adressée par son intermédiaire financier pour les titres détenus au porteur ou au nominatif administré ou par BNP Paribas Securities Services pour les titres détenus au nominatif pur.

Le formulaire complété et signé est à renvoyer à l'établissement en charge de la gestion des titres avant le 10 octobre 2019. Pour les actionnaires au nominatif pur, la date limite de réception du formulaire est fixée au 8 octobre 2019.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soultte en espèces.

Les nouvelles actions ordinaires Chargeurs ainsi nouvellement émises seront livrées le 16 octobre 2019. Elles porteront **jouissance immédiate et seront entièrement assimilées dès leur émission le 16 octobre 2019 aux autres actions composant le capital de Chargeurs.**

Pour les actionnaires n'ayant pas opté pour le mode de paiement en actions, l'acompte sur dividende sera payé en numéraire le 16 octobre 2019.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises au titre du paiement du solde du dividende en actions est de 308 475 actions, représentant au plus 1,3 % du capital de la société sur la base du capital à la date du 31 août 2019.

## Fixation du prix d'émission des actions nouvelles

Conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce et à la décision du Conseil d'Administration du 11 septembre 2019, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende sera égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour du Conseil d'Administration diminuée du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur, soit **14,99 € par action après application de la décote de 5 %.**

Calendrier relatif au versement de l'acompte sur dividende :

Date du détachement pour le paiement de l'acompte sur dividende	18 septembre 2019
Ouverture de la période d'option	20 septembre 2019
Clôture de la période d'option	10 octobre 2019
Annonce des résultats de l'option	14 octobre 2019
Date de livraison des actions et de mise en paiement de l'acompte sur dividende en numéraire	16 octobre 2019

## Calendrier financier

Jeudi 14 novembre 2019 (après bourse)

Information financière 3<sup>ème</sup> trimestre 2019



## À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS, groupe industriel et de services d'implantation mondiale, occupe une position de leader sur les segments de la protection temporaire de surfaces, de l'entoilage, des substrats techniques et de la laine peignée.

CHARGEURS emploie plus de 2 000 collaborateurs dans 45 pays, sur les 5 continents, au service d'une base de clientèle diversifiée dans plus de 90 pays.

Le chiffre d'affaires 2018 s'est élevé à 573,3 millions d'euros, dont plus de 90 % réalisé hors de France.

**CONTACT - [www.chargeurs.com](http://www.chargeurs.com)**

Communication Financière Groupe ● +33 1 47 04 13 40 ● [comfin@chargeurs.com](mailto:comfin@chargeurs.com)